

Compte-rendu du Conseil plénier de l'UFR LLCE du 09-07-2025

Liste des présent·e·s et des représenté·e·s (P) :

Collège A : COSTE Françoise, GALAN Christian, GILBERT Françoise, GRANGET Cyrille, NARDONE Jean-Luc, OROZCO Luis, PALAIS Marie-Agnès, PENNEC Blandine (P).

Collège B : BAQUE Zachary (P), BRAMOULLE David, BUI NGUYEN Thao, HERNÁNDEZ YÁÑEZ Jaime, HUBER Daniel, PATRUKHINA Liubov, SADDOUR Inès (absente), SURBEZY Agnès (absente).

Collège BIATSS : ALLEN Émilie (absente), AUMAITRE Christine (absente), BOUCHENAFI Souad, DE FORAS Joson (absent), LE BIHAN Frédéric, SIFREU Geneviève (P).

Collège USAGERS : /

Collège PERSONNALITES EXTERIEURES : Pascal CLOTTES (absent), Martine CREGUT (P), M. Frédéric CROS (absent), Ludovic D'AGOSTIN (absent).

Personnalités invitées :

ALVIZURI Verushka (absente), CADOT Yves, CORTES Monique (absente), COURAU Thérèse, GHADDARI Nabila (absente), HENNAUT Odile (absente), JOSSELIN-LERAY Amélie, LE PRIEULT Henri, LEVICK Tiffane, MISSIRE Régis, PEREIRA Ana-Maria (absente), PFEIFLE Gabriela (absente), STOSIC Dejan, TBATOU Jamela (absente).

Invitée exceptionnelle : SAHRAOUI Halima pour le DEFLE.

Membres de droit : DE CAZALS Pierre (absent), GRIMAL Florence (absente), SEMPÉRÉ Pascale.

Le quorum est atteint avec 18 membres votant·e·s présent·e·s ou représenté·e·s en début de séance.

La séance est présidée par Pascale SEMPÉRÉ, directrice de l'UFR LLCE.

L'ordre du jour est le suivant :

- | |
|---|
| <ol style="list-style-type: none">1- Validation du CR du CUFR du 11 juin 2025 et du 30 juin 2025 ;2- Campagne d'emploi 2026 : votes ;3- Avenants financiers de conventions du DEFLE ;4- Points divers ;5- Questions diverses. |
|---|

1-Validation du CR du CUFR du 11 juin 2025 et du 30 juin 2025

Le CR du CUFR du 11 juin a été déposé sur le Scout du Conseil, onglet 11 juin, mais avec pour titre de fichier « 11 mai ». Cette erreur a pu en perturber la consultation : sa validation est reportée au prochain conseil.

Il en est de même pour le CR du conseil du 30 juin, dont la direction de l'UFR n'a pas eu le temps de finaliser la rédaction.

2- Campagne d'emploi 2026 : votes

Les demandes de maintiens et transformations ainsi que de créations, pour les enseignants, enseignants chercheurs et Biatss, ont déjà été présentées en BUFR (11 juin), en CUFR (30 juin) et devant le VPCA et la DRH (2 juillet), dans les deux derniers cas en présence des directions de laboratoires d'adossment.

Le fichier résumant les demandes est sur le Scout du conseil, onglet campagne d'emploi 2026, et comporte trois onglets : maintiens/transformations ; créations ; biatss.

Les pré-fiches correspondant aux demandes de maintiens/transformations et créations ont été également déposées sur le Scout, même onglet.

En l'absence de RAF, il n'a pas été rédigé de pré-fiches pour les demandes concernant les postes BIATS. Le tableau portant sur ces demandes a été adressé à la DRH pour vérification de leur validité, selon les consignes données. La direction de l'UFR n'a pas eu de retour sur ce point au 9 juillet. Il sera proposé de valider ces demandes en l'état.

Il est rappelé qu'il n'est pas nécessaire de rédiger des pré-fiches pour les postes d'ATER pérennes, de PAST, de lecteurs et de maitres de langues : il s'agit des postes figurant dans les tableaux envoyés par le service RH comme étant pérennes.

CAMPAGNE E, EC, ATER, BIATS, PAST, LECTEURS ET MAITRES DE LANGUE

VOTE : demandes de maintiens et transformations, classées ex-aequo N° 1 :

❖ DEFLE :

- un PRAG/PRCE : H0202PRAG703 (retour dans le secondaire de David Ducros).

❖ DEHHA :

- Mise en réserve du poste MCF de Claude Castro 14MCF0315 (départ à la retraite) ;
- Mise en réserve du poste PR de Sonia Rose 14PR541 (départ à la retraite);
- Transformation d'un poste PRAG espagnol (laissé vacant suite à la réussite au concours MCF de Gaëlle Hourdin) en poste MCF catalán ;
- Renouvellement de deux ATER pérennes ;
- Renouvellement de deux lecteurs pérennes.

❖ **DEMA :**

- Deux postes de PRAG (H0422727 et H0422840) ;
- Un poste de MCF 11 MCF 291 (retraite) ;
- Un poste de PR 11PR297 (mutation) ;
- 3 ATER 100% ;
- 8 lecteurs.

❖ **DLE :**

- Un poste de PRAG arabe (poste d'Assia Alaoui, qui a exprimé son souhait de prendre sa retraite quoiqu'elle n'ait pas atteint la limite d'âge) ;
- Un poste de MCF 14MCF112 en italien (réussite au concours de PR d'Antonella Capra) ;
- Un poste en allemand : MCF si repyramidage du poste d'Hélène Leclerc, PR dans le cas contraire, en remplacement de Jacques Lajarrije, support 12PR666.
- Historiquement 5 ATER, dont 2 à 50% en arabe => demande à passer à 1 ATER 100% en arabe et à conserver les 2 ATER 100% en japonais + 1 ATER 100% en italien ;
- 16 lecteurs maintenus selon la répartition par langue (attention : plus de polonais depuis deux ans => enseignements rattachés). Point à souligner : la section d'allemand demande bien le maintien de 3 lecteurs/MDL (2 lectrices d'échange DAAD et 1 Maître de langue). Il s'agit d'une situation exceptionnelle qui durera 2 ans (2025/2026 et 2026/2027) et qui a fait l'objet d'un accord explicite de la part de Florent Hautefeuille et de Christine Pouillet. Le financement de ces supports a également été validé par le VP-CA et le SRH. Nous reviendrons par la suite au nombre habituel : 2 lectrices d'échange DAAD.

❖ **Dtim :**

- Un poste de MCF BOE, MCF 289, avec changement de section CNU (de 11 à 20 et 7) et de laboratoire (de CLLE à LISST) ; mise en réserve l'an passé ;
- Deux PAST pérennes (renouvellement de contrat acté).

❖ **LEA :**

- 1 poste MCF 71 Communication digitale et outils de communication (ex 05 MCF 327 ; reprofilage MCF 05 vacant suite concours PR 05), adossement LERASS et non plus LEREPS ;
- 3 lecteurs espagnol ;
- 3 PAST en renouvellement pour la rentrée 2026.

❖ **SDL :**

- Maintien des deux demi-ATER pérennes ;
- Alerte pour l'année 2026-27 => un départ à la retraite et une démission annoncés : demande de 2 postes provisoires d'ATER 100% en vue du remplacement de collègues à la rentrée 2026 : 1 ATER profilé "psycholinguistique" et 1 ATER profilé "traitement automatique des langues" (pré-fiches fournies).

La liste de ces demandes de maintien et transformation, toutes classées N°1, ne fait pas l'objet de débats et est soumise au vote :

Votes relatifs à ce point :

Ne participe pas : 0

Blanc : 0

Contre : 0

Pour : unanimité des présent·es et représenté·es.

VOTES : classement des demandes de créations, de 2 à 6 :

Cinq demandes de création sont remontées : un poste de PR au DEFLE, adossé au laboratoire PLH ; un poste de MCF chinois, adossé à LNPL ; un poste de PAST LSF ouvert aux BOE au Dtim ; un poste de PAST section 06 en LEA (commerce international, licence pro) ; un poste d'ATER pérenne section 7, laboratoire d'adossement CLLE, LERASS ou LNPL.

Les discussions font rapidement émerger trois demandes susceptibles d'être classées de 2 à 4, du fait de leur taux d'encadrement particulièrement bas : MCF chinois, PR japonais et PAST LSF.

Les arguments mettent en avant les besoins pédagogiques : en chinois comme en LSF, il n'y a qu'un seul MCF dans l'équipe, et le taux d'encadrement est très bas. Cyrille GRANGET rappelle que chacun a eu beaucoup d'empathie pour le catalan, dans une situation de sous-encadrement flagrant identique. Il est par ailleurs souligné que l'UT2J met l'accent sur l'inclusivité de ses formations et ses responsabilités sociétales : l'ouverture de débouchés professionnels aux étudiants sourds en fait partie intégrante, tout comme les formations visant à entretenir le dialogue entre communauté sourde et entendants.

Un accent tout particulier est cependant mis sur les besoins en recherche.

De ce fait, ce sont les demandes des sections chinois et japonais qui voient vite se concentrer sur elles l'essentiel des discussions.

La section chinois n'a pas encore de PR, mais la proposition du VP-CA l'an passé d'en demander un cette année a été rejetée par l'équipe, en l'absence de vivier. Cette section ne

propose pas encore de Master, ce qui apparaît comme une anomalie dans une grande université telle que la nôtre : l'équipe met en avant le fait que recruter un second MCF permettrait l'ouverture de ce niveau de formation. Les conseillers en doutent : le fait est que, sans nouveau MCF, la section de chinois ne pourra pas ouvrir un Master, mais, au vu des besoins déjà criants en Licence LLCE et dans les filières LEA et Lansad, un EC supplémentaire ne suffirait pas pour ouvrir une formation au niveau Master. En outre, la MCF déjà en poste est rattachée au laboratoire LLA creatis, alors que le laboratoire d'adossement proposé dans la demande est LNPL. Jean-Luc NARDONE argue du fait que deux EC d'une même section soient rattachés à des laboratoires différents seraient source de tensions et de difficultés. Il y aurait absence de visibilité / lisibilité de la Recherche, point pourtant capital. Liubov PATRUKHINA fait remarquer que le poste est profilé en linguistique, et qu'il est rare pour les linguistes d'être rattachés à des laboratoires autres que de linguistique, ce qui explique le choix de LNPL. La question se pose cependant des perspectives et objectifs des collègues chinois en Recherche, de l'homogénéité de leur dynamique.

Christian GALAN met en avant le récent renouvellement de la convention entre l'INALCO – et plus précisément l'Institut de Recherches sur l'Asie de l'Est qui lui est rattaché - et l'UT2J : en même temps qu'il acte la reconnaissance des travaux des EC de la section de japonais, il appelle selon lui un renforcement de l'encadrement en recherche. Il regrette d'ailleurs que la collègue MCF de chinois n'ait pas choisi de rejoindre l'IFRAE lors de son recrutement. Il rappelle ce qu'il appelle de ses vœux : la création d'un pôle asiatique où chinois et japonais auraient les moyens de se développer aux côtés d'autres langues, comme le coréen. Par ailleurs, s'il n'y a pas de vivier de PR en chinois, est-il raisonnable de songer à ouvrir un Master, voire un troisième cycle ?

Pascale SEMPÉRÉ soumet au vote les trois demandes de création jugées prioritaires, en demandant aux conseillers d'indiquer celle qu'ils souhaitent mettre en première position (soit rang 2).

⇒ VOTE portant sur le poste classé en rang 2 :

- 9 voix pour le poste de PR japonais ;
- 8 voix pour le poste de MCF chinois ;
- 1 voix pour le poste de PAST LSF.

A l'issue de ce vote, le conseiller qui a opté pour le PAST LSF reporte sa voix sur le poste de PR japonais. C'est donc ce dernier qui l'emporte avec 10 contre 8.

⇒ **VOTE portant sur le classement des demandes de créations :**

Au terme de courts échanges, le classement suivant est proposé au vote :

- rang 2 : demande de PR japonais ;
- rang 3 : demande de MCF chinois ;
- rang 4 : demande de PAST LSF ouvert BOE ;
- rang 5 : demande d'ATER pérenne SDL ;

- rang 6 : demande de PAST LEA.

Votes relatifs à ce point :

Ne participe pas : 0

Blanc : 0

Contre : 0

Pour : unanimité des présentes et représentées.

Ce classement des demandes de créations est donc adopté.

CAMPAGNE BIATSS

En l'absence de RAF, les demandes concernant le personnel BIATSS ont été remontées le 3 juillet à la DRH selon ses souhaits, pour examen de leur validité dans un premier temps. En l'absence de réponse, ces demandes sont soumises au vote en l'état, classées ex-aequo n°1.

- Demande de titularisation ou cédésation, CRL : gestionnaire de collection., ITRF catégorie B ;
- Demande de titularisation ou cédésation, CRL : gestionnaire de collection, ITRF catégorie B (poste de Blandine Auriol) ;
- Demande de recrutement d'un·e titulaire sur le poste de gestionnaire financier·ère, CRL ;
- Demande de création d'un poste de gestionnaire de scolarité supplémentaire (catégorie C), DLE : équipe surchargée, besoin réel et pérenne ;
- 2 demandes de maintien post départs à la retraite : RA et cat. C (équipe de trois agents : 1 RA + 2 cat. C), SDL.

Votes relatifs à ce point :

Ne participe pas : 0

Blanc : 0

Contre : 0

Pour : unanimité des présentes et représentées.

Les demandes sont validées par les conseillers, sans classement.

3- Avenants financiers de conventions du DEFLE

Les avenants financiers des conventions du DEFLE avec Waseda et Lund sont mis à disposition des conseillers et soumis au vote.

Votes relatifs à ce point :

Ne participe pas : 0

Blanc : 0

Contre : 0

Pour : unanimité des présent·es et représenté·es.

4- Points divers ;

Ø

5- Questions diverses.

Ø

CR rédigé par Pascale Sempéré.